

QUAND NOS TOILES À VOILES ÉQUIPAIENT LES FLOTTES EUROPÉENNES Sous l'Ancien Régime, la région s'était faite une spécialité de fabriquer des toiles à voiles en chanvre.

Au 17^e et 18^e siècles, la zone de tissage se concentra autour de Piré-sur-Seiche, Châteaugiron et Noyal-sur-Vilaine. Cette dernière localité donna même son nom à ces grosses toiles écruës que, dans toute l'Europe, on appela des "noyales". En effet, elles trouvèrent leurs débouchés non seulement en France mais aussi en Espagne, au Portugal, en Angleterre, équipant les navires de commerce et les flottes de guerre de ces empires coloniaux. Acigné était en bordure de la zone de tissage des noyales. A Acigné, il y avait peu de tisserands concernés, mais beaucoup de paysans cultivaient le chanvre et préparaient le fil pour cette production particulière. Les Acignolaises, car c'était une activité dévolue aux femmes, filaient le chanvre en gardant le bétail ou le soir à la veillée. Au début du 19^e siècle on comptait 12 à 15 000 fileuses en Ille-et-Vilaine ! Les bobines de fil étaient ensuite vendues aux centaines de tisserands des paroisses environnantes, souvent via des marchands intermédiaires. Cette activité avait des hauts et des bas. Très demandées au 17^e siècle, les noyales furent épisodiquement victimes des fermetures à l'exportation qui accompagnaient les conflits européens au 18^e siècle. La production locale de toiles à voiles conserva cependant sa position dominante sur le marché jusqu'au début du 19^e siècle. Mais, sous les guerres napoléoniennes, le blocus continental lui donna un très rude coup. La paix retrouvée, un nouveau défi se présenta : la mécanisation de la production textile, initiée en Grande-Bretagne, en Flandres et dans le Nord de la France. La région rata cette étape et notre proto-industrie rurale s'effondra avant même la substitution de la vapeur à la voile pour les navires. La disparition de ce revenu accessoire pour les plus modestes fut un facteur d'exode rural, parmi d'autres.

*Jean-Jacques Blain
Association Acigné Autrefois*



Voiles gonflées, un galion du 17^e siècle fait route. La région produisait les toiles de chanvre en longs rouleaux de 60 ou 80 m de long mais de seulement une soixantaine de centimètres de large. Elles étaient assemblées et cousues dans les voileries, près des ports, avant d'équiper les navires.